

Association hellénique de Lausanne « Estia »

▶ Hôtel continental, 4 juin 2009

L'Antiquité grecque : une source d'inspiration?

- ▶ **Mes racines helléniques ont-elles influencé mon parcours de politicien suisse?**
- ▶ **Oui, mais pas seulement!**
- ▶ **L'Antiquité grecque a compris que toute société ne pouvait tenir sans institutions**
- ▶ **Et que la démocratie elle-même ne pouvait s'épanouir sans un cadre institutionnel solide et fiable**
- ▶ **Ainsi, en s'imposant comme les premiers grands architectes de l'histoire humaine, les Grecs ont inventé la première architecture de la démocratie!**

L'architecture de la démocratie

- ▶ Par cette architecture normative, les Grecs ont dessiné le fonctionnement du politique en régime démocratique
- ▶ Ils ont développé les caractéristiques de la démocratie en les entourant de principes qui garantissent leur effectivité
- ▶ Quelles sont ces caractéristiques? Le dialogue (entre adversaires, entre gouvernants et gouvernés), écoute mutuelle, respect de la majorité et de la minorité, respect des lois votées par le peuple, égalité devant la loi, liberté individuelle, lutte contre l'arbitraire

La démocratie grecque et le 21ème siècle

- ▶ La première grande démocratie s'est ainsi construite sur l'idée de démocratie directe
- ▶ Les lois sont votées par une assemblée populaire, après un débat libre; le pouvoir exécutif n'est en principe délégué qu'avec précaution
- ▶ Pourtant, on sait que ce système a très vite dévoilé ses imperfections, qu'il a été manipulé par les plus puissants
- ▶ La démocratie athénienne peut-elle dès lors encore inspirer un homme politique du 21ème siècle?

De la Grèce à la Landsgemeinde

- ▶ **Oui, mais tout dépend de la façon dont on se nourrit de l'enseignement des Anciens!**
- ▶ **Mes racines grecques ont influencé mon amour de l'esprit des institutions que la Grèce antique a su imaginer**
- ▶ **Mais elles ont pu le faire à travers mes racines suisses, marquées, comme les démocrates suisses du 19ème siècle, par le mythe de la Landsgemeinde!**
- ▶ **La démocratie directe à la mode helvétique, et à la construction de laquelle le canton de Vaud a joué un rôle important, prolonge la démocratie grecque!**

La loi, fruit de la discussion

- ▶ **La Landsgemeinde reproduit l'esprit des assemblées athéniennes dans la réalité vécue des assemblées**
- ▶ **Pour le pire: comme un Athénien un jour, un vieux participant à la dernière Landsgemeinde de Glaris a dénoncé vertement des majorités aléatoires qui sortent de l'assemblée et que le gouvernement peut interpréter à sa guise**
- ▶ **Mais pour le meilleur aussi: la loi n'a de sens que si elle exprime la volonté du peuple assemblé et obéissant à des règles institutionnelles précises**

L'esprit de la démocratie directe

- ▶ **Le 19ème siècle était bien conscient des lacunes de la Landsgemeinde. Mais le mythe était plus fort et va guider les concepteurs de la démocratie directe en Suisse!**
- ▶ **Si son influence a été plus ou moins forte sur les Lumières (contrairement à l'Antiquité), elle constituait un idéal formel indépassable en Suisse**
- ▶ **Reproduisant au cœur des Alpes l'idéal de la Boulé, la Landsgemeinde a ainsi conduit la fabrication des outils de démocratie directe d'aujourd'hui: la référendum et l'initiative, qui parachèvent le travail législatif mené par le Parlement**

La démocratie grecque et aujourd'hui

- ▶ La démocratie grecque reste une référence pour le magistrat moderne pour de multiples raisons
- ▶ Elle a conservé sa fonction de modèle non seulement pour avoir imprégné la réflexion des Lumières et préfiguré d'autres formes de démocratie directe, mais aussi pour avoir expérimenté les problèmes qui se poseront toujours à la démocratie: salaire des gouvernants, définition du peuple, etc.
- ▶ Et elle reste une source de réflexion quant à l'avenir de l'Etat et de nos institutions, que je considère en crise

Les débuts de l'Etat

- ▶ **Les Grecs ont bâti les bases de la démocratie directe et l'idée d'une loi sortant de l'accord du peuple; ils ont imaginé la liberté dotée d'institutions démocratiques!**
- ▶ **Ils n'ont en revanche pas conçu le cadre capable de garantir leurs institutions démocratiques: leur concept d'Etat est resté embryonnaire**
- ▶ **L'Etat moderne ne s'extirpera pas de l'idéal démocratique des Anciens: il naîtra au XVIème siècle dans un autre contexte**

La Suisse et l'Etat moderne

- ▶ **Sur les fondements antiques et rempli de l'idéal de la démocratie directe, la Suisse a construit un type d'Etat original, où la démocratie renforce la liberté**
- ▶ **La loi y est mieux acceptée, dans la mesure où le processus qui a mené à sa naissance est plus transparent, plus clair**
- ▶ **La loi peut s'imposer comme la protectrice de la liberté et l'Etat comme l'exécuteur de la loi, sous la surveillance de la démocratie**
- ▶ **Et si la loi protège la liberté individuelle, la fédéralisme protège la liberté collective des régions constitutives de la Suisse**

La crise de l'Etat et de la loi

- ▶ **L'équilibre liberté-loi-Etat-démocratie fut toutefois, et souvent, malmené durant le 20ème siècle**
- ▶ **Il fut à nouveau contesté dans les 70 du 20ème siècle, avec un privilège grandissant accordé à la liberté individuelle**
- ▶ **La loi va changer de nature, va devenir le relais des désirs de la société et, comme moyen d'intervention de l'Etat, sera source de contradictions dans la gestion de ce même Etat**
- ▶ **La chute du rideau de fer a aggravé cette évolution**

Les effets de la crise économique actuelle

- ▶ **La crise actuelle n'est pas seulement conjoncturelle mais aussi structurelle et dépasse le cadre économique**
- ▶ **L'intervention massive de l'Etat ne restera pas sans conséquence: comment pourra-t-on la ramener dans sa sphère propre? Comment redessiner les limites de l'Etat?**
- ▶ **Ces questions nous éloignent-elles de la question des influences de mon « hellénité » sur mon action d'homme politique? Non!**

La Grèce antique et l'homme politique

- ▶ L'homme politique en charge de responsabilités gouvernementales doit s'inscrire dans une tradition politique qui éclairera sa vision de l'Etat
- ▶ Les institutions sont mises en danger par le surpoids qu'a pris la liberté individuelle, qui tend à repousser une gestion pour la collectivité au profit d'une action censée se centrer sur l'individu
- ▶ Une réflexion sur l'héritage de la Grèce, de la Landsgemeinde, de l'Etat moderne, des crises du 20ème siècle, dans leur continuité, est nécessaire
- ▶ Dans ce cadre, l'esprit des institutions développé par les Grecs anciens reste précieux

Ioannis de Kapodistrias

- ▶ **Pour la Suisse, pour le canton de Vaud, la Grèce antique n'est d'ailleurs pas la seule source d'inspiration possible**
- ▶ **Kapodistrias (1776-1831), alors ambassadeur du tsar en Suisse, a permis à la Suisse et au canton de Vaud d'adopter des institutions acceptables pour les vainqueurs de Napoléon et relativement fidèles aux spécificités helvétiques; un buste honorera bientôt sa mémoire à Lausanne**
- ▶ **Sans lui, la Suisse n'aurait peut-être pu achever son évolution vers les institutions modernes qu'on lui connaît!**

Conclusion

- ▶ Pour un Suisse d'origine grecque, homme politique de son état et soucieux d'ancrer son action dans une réflexion historique, la Grèce reste une source d'inspiration à entrées multiples!

MERCI DE VOTRE ATTENTION!